



A l'attention de
M. le Préfet des Hauts de France
Georges-François Leclerc
12 rue Jean-sans-Peur
CS 20003
59039 Lille Cedex

Lille, le 27 septembre 2021

Objet : Restitution des résultats de l'étude des polluants atmosphériques autour de l'usine Refinal

Monsieur le préfet,

Nous sommes interpellés depuis maintenant plusieurs mois - et cela s'intensifie depuis quelques semaines - par les habitants résidant autour de l'usine Réfinal, aussi bien du côté Lommois que sur le versant Lillois.

Ces derniers s'inquiètent des risques encourus pour leur santé par cette pollution récurrente. Outre les bruits de ferrailles, il y a les odeurs de plastique brûlé, des fumées noires et des retombées d'aluminium qui les empêchent de vivre comme tout autre citoyen. Ils ne peuvent ouvrir leurs fenêtres pour aérer, s'inquiètent pour leurs enfants qui jouent, vont à l'école dans le quartier, ne peuvent profiter de leurs jardins.

Nous savons que vous avez demandé une expertise autour de cette entreprise, c'est pourquoi nous vous sollicitons afin de pouvoir recevoir les résultats de cette étude qui se terminait en principe fin juin 2021.

Par ailleurs, suite à la délibération d'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial n°21 C 0044 de la Métropole Européenne de Lille, datée de février 2021, faisant suite au vœu « Faire face aux risques industriels » adopté en Conseil Municipal de Lille en octobre 2020, la problématique que nous rencontrons avec l'activité de Refinal rend particulièrement urgente la mise en place d'un Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques Industriels.

Celui-ci, d'après le plan d'action annexé à la délibération 21 C 0044, a « pour but à l'échelon de ce territoire d'orienter et de lancer des études en vue de réduire les pollutions et les risques industriels et d'en évaluer les effets, de définir et de décider collégalement les objectifs et les mesures à prendre afin de lutter contre les pollutions et de minimiser les risques, et d'assurer l'information du public sur les questions liées à l'environnement et cela pour l'ensemble des ICPE du territoire concerné. »



Parce que la situation n'a que trop duré pour les riverains de Refinal, que des mesures devront suivre les études dont la communication doit être assurée au plus tôt aux habitants compte tenu des reports inhérents à la crise COVID, nous rappelons notre attente pour une mise en place rapide du S3PI et de sa gouvernance et de l'ensemble de ses outils dont le manque a pesé trop longtemps sur notre territoire.

Après 18 mois de gestion sanitaire de nos territoires et de notre pays, nous voulons également rappeler l'importance de mesures à la hauteur des enjeux sanitaires des activités industrielles, afin que celles-ci soient en mesure de mieux s'intégrer dans leur environnement, et ce sans porter atteinte à la santé des habitants.

En tant qu'élus, il nous paraît indispensable que soyons pleinement informés des éléments concernant la santé de la population de nos communes.

Nous vous prions d'agréer, M. le Préfet, l'expression de nos salutations cordiales.

Véronique Deleplanque,
présidente du groupe Lomme Verte

Faustine Balmelle, Stéphane Baly,
co-président.es du groupe Lille Verte

Julie Nicolas,
élue Lille Verte